

Mariage rien que pour les papier

Par oughlis

Bonjour,
j'ai une copine française mariée depuis le 3 février 2008 avec un sans papier maghrébain qui était en France depuis 10 ans. Dès qu'il a eu ses papiers en 2009, il a commencé à la frapper et l'insulter, et elle a fini par demander le divorce car c'est ça qui voulait sa question est ce qu'elle peut suivre une procédure pour lui retirer sa carte et l'expulser sachant qu'elle a déjà porté plainte contre lui pour violence conjugale
merci